



OFFRE D'EMPLOI – RÉGISSEUR(E) – VIE COMMUNAUTAIRE ET ÉVÉNEMENTS

Service : Service loisirs et culture

Type d'emploi : Cadre (régulier)

Salaire : Classe 3 (de 79 779 \$ à 101 062 \$ annuellement)

ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux

Horaire : Temps plein (35 h/semaine), du lundi au vendredi midi

Entrée en fonction : Dès que possible

Date limite de candidature : Mardi 28 mai 2024

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité du chef de division, le titulaire du poste détermine l'offre de service et est responsable du contrôle et de l'évaluation de celle-ci.

Il voit à l'encadrement des équipes de travail et s'assure de la réalisation des contrats et ententes avec les fournisseurs de son secteur d'activités.

En plus d'assurer le contrôle de la qualité des travaux sous sa juridiction, il collabore activement avec les autres gestionnaires du Service dans la réalisation de l'offre de service et voit à la réalisation des plans d'actions de ses programmes. En collaboration avec les autres gestionnaires, il voit à l'évaluation des besoins en termes de matériel événementiel et coordonne la gestion de l'inventaire.

Il assure également une relation soutenue et concertée avec les différents organismes et intervenants dans son secteur d'activités tout en s'assurant du respect des ententes avec son équipe.

Le titulaire du poste voit à l'évaluation des besoins et la satisfaction de la clientèle et est à l'affût des nouvelles tendances.

Il voit à l'application des recommandations et influence le développement de son champ d'activités.

Il propose des orientations et objectifs de la division et du Service et à la planification des programmes, des ressources et à la préparation du plan directeur du Service.

Au niveau de ses principales responsabilités, il déploie des projets en vie communautaire en lien avec le plan stratégique de sa division et des divers plans d'action concernant les familles, personnes âgées et vulnérables, ainsi que les grands projets événementiels de la municipalité.

Il gère divers projets tels que la planification événementielle, l'animation du Vieux-Chambly, le marché public, le programme de reconnaissance des bénévoles et le plan d'action des personnes handicapées.

Il s'assure de la programmation de loisirs communautaires et d'événements dans les infrastructures municipales et participe au développement de partenariats entre les différents organismes et intervenants du milieu.

Il participe à la négociation et à la rédaction des ententes et des protocoles intervenus, supervise l'application de celles-ci et assure la coordination avec les divers services municipaux, s'il y a lieu.

Finalement, il soutient et collabore avec les organismes liés à la vie communautaire, aux événements et à l'aide à la personne et représente la municipalité sur les différentes tables de concertation, réunions ou comités liés à son champ d'activités.

HABILETÉS ET QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un diplôme universitaire de 1^{er} cycle (baccalauréat) en animation et recherches culturelles, récréologie ou autre domaine pertinent, jumelée à des connaissances en gestion;
- Posséder trois (3) années d'expérience dans un poste similaire en milieu municipal et une connaissance des ressources et programmes en loisirs et culture;
- Tout autre ensemble de formation académique pertinente agencé à une expérience professionnelle dans un poste similaire d'au moins dix (10) années pourront être considérés;
- Posséder les aptitudes suivantes : organisation des ressources, mesure et suivi, soutien, capacité à motiver, partage de la vision, courage d'agir, collaboration, sens client, développement continu, agilité et autonomie.

Vous pensez être la personne qu'il nous faut ?

Postulez au
www.ville.chambly.qc.ca/offres-emploi

La Ville de Chambly applique un **programme d'accès à l'égalité à l'emploi (PAÉE)** et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à poser leur candidature. À cet effet, **nous vous recommandons fortement de nous faire parvenir votre candidature via notre site Internet afin de répondre au questionnaire d'auto-identification qui nous permettra d'appliquer le programme.** Nous invitons, par la même occasion, les personnes handicapées à nous informer des obstacles potentiels à l'accès en emploi.